|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Logo  Description automatically generated** | **Réunion préparatoire régionale pour les Etats Arabes (RPM-ARB) en vue de la CMDT-21Virtuelle, 7-8 avril 2021** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Document** **RPM-ARB21/5-****F** |
| **11 février 2021** |
| **Original:** **anglais** |
| Directrice du Bureau de développement des télécommunications |
| Rapport sur la mise en œuvre des résultats des autres conférences, assemblées et réunions de l'UIT intéressant les travaux de l'UIT-D: PP-18, CMR-19, AR-19 et AMNT-16 |
|  |
| Point de l'ordre du jour:Point 6Résumé:Le présent document contient un résumé des résultats des conférences, assemblées et réunions de l'UIT intéressant les travaux de l'UIT-D, y compris l'état d'avancement de leur mise en œuvre.Résultats attendus:Les participants à la RPM-ARB sont invités à prendre note de ce document. Références:Documents C19/4, TDAG-20/4(Rév.1), TDAG-17/5 |

# 1 PP-18

La 20ème Conférence de plénipotentiaires s'est tenue à Dubaï du 29 octobre au 16 novembre 2018, au World Trade Centre de Dubaï (DWTC).

La PP-18 a adopté dix nouvelles Résolutions, révisé deux Décisions et 51 Résolutions et supprimé une Décision et dix Résolutions. Ni la Constitution, ni la Convention n'ont été modifiées.

Les Actes finals de la PP-18 sont accessibles sur le site web de l'UIT à l'adresse suivante: [Actes finals de la Conférence de plénipotentiaires (itu.int)](https://www.itu.int/pub/S-CONF-ACTF-2018/fr).

Un rapport plus détaillé sur la Conférence a été soumis au Conseil à sa session de 2019 et est reproduit dans l'[**Annexe 1**](https://www.itu.int/md/D18-RPMARB-C-0005/) du présent document.

# 2 CMR-19

La Conférence mondiale des radiocommunications de 2019 (CMR-19) s'est tenue du 28 octobre au 22 novembre 2019.

La CMR-19 a pris des décisions concernant des attributions de fréquences nouvelles et révisées et les procédures réglementaires pour différents services tels que les IMT-2020 (également appelées "5G mobile"), le service de recherche spatiale, le service d'exploration de la Terre par satellite (SETS), les grandes constellations de satellites non géostationnaires (composées de plusieurs centaines à plusieurs milliers d'engins spatiaux), les stations placées sur des plates-formes à haute altitude (HAPS), les réseaux locaux hertziens (réseaux WiFi), les systèmes de radiocommunication ferroviaires train/voie (RSTT), les systèmes de transport intelligent (ITS) et le système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM).

Les Actes finals de la CMR-19 sont disponibles à l'adresse suivante: [Actes finals de la CMR-19 (itu.int)](https://www.itu.int/pub/R-ACT-WRC.14-2019/fr).

On trouvera dans l'[**Annexe 2**](https://www.itu.int/md/D18-RPMARB-C-0005/) du présent document un rapport plus détaillé sur la Conférence, qui contient la liste des Résolutions et des Recommandations présentant un intérêt pour l'UIT-D.

# 3 AR-19

L'Assemblée des radiocommunications de 2019 (AR-19) s'est tenue à Charm el-Cheikh (Égypte), du 21 au 25 octobre 2019.

Les Résolutions approuvées par l'Assemblée des radiocommunications sont indiquées dans le [Document 77 – Liste des Résolutions UIT-R (AR-19)](https://www.itu.int/md/R19-RA19-C-0077/fr).

L'AR-19 a aussi arrêté la structure des Commissions d'études de l'UIT-R et élu les Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études (voir la [Résolution UIT-R 4-8](https://www.itu.int/pub/R-RES-R.4/fr) sur la structure des Commissions d'études des radiocommunications).

On trouvera dans l'[**Annexe 2**](https://www.itu.int/md/D18-RPMARB-C-0005/) du présent document un rapport plus détaillé sur l'Assemblée, qui contient la liste des Résolutions et des Recommandations présentant un intérêt pour l'UIT-D.

# 4 AMNT-16

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT) s'est tenue à Yasmine Hammamet (Tunisie) du 25 octobre au 3 novembre 2016 et a été précédée par le Colloque mondial sur la normalisation (24 octobre 2016).

L'AMNT-16 a approuvé un nombre important de Résolutions, nouvelles ou révisées, aux termes desquelles l'UIT-D est appelé à collaborer à leur mise en œuvre.

Les Résolutions de l'AMNT portent notamment sur le mandat des commissions d'études de l'UIT, l'Internet des objets (IoT), les OTT, la cybersécurité, l'itinérance mobile internationale (IMR), la réduction des disparités en matière d'inclusion financière, la contrefaçon, Smart Africa, la réduction de l'écart en matière de normalisation, le protocole IPv6, l'accessibilité, l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques et la cybersanté, entre autres.

Ces thèmes sont liés aux principaux domaines d'activité de l'UIT-D, dans la mesure où ils nécessitent qu'une assistance soit fournie aux États Membres, en particulier aux pays en développement, essentiellement sous forme de sensibilisation, d'organisation d'ateliers et de séminaires, de mise en place de plates-formes de dialogue ainsi que de renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

Les Actes de l'Assemblée, y compris les Résolutions et Recommandations adoptées, sont disponibles à l'adresse suivante: [Actes de l'AMNT-16 (itu.int)](https://www.itu.int/dms_pub/itu-t/opb/reg/T-REG-LIV.1-2016-R1-PDF-F.pdf).

On trouvera dans l'[**Annexe 3**](https://www.itu.int/md/D18-RPMARB-C-0005/) du présent document un rapport plus détaillé sur l'Assemblée, qui contient la liste des Résolutions et des Recommandations présentant un intérêt pour l'UIT-D.

# 5 État d'avancement de la mise en œuvre des résultats des conférences de l'UIT

Afin de fournir une vue d'ensemble de l'état d'avancement de la mise en œuvre des résultats des conférences de l'UIT intéressant les travaux de l'UIT-D, des travaux de mise en correspondance ont été effectués en vue d'établir des liens entre les dix priorités thématiques du BDT et les Résolutions pertinentes de l'UIT, les grandes orientations du SMSI, les Commissions d'études de l'UIT-D, les Objectifs de développement durable et les cibles définies dans le Programme Connect 2020.

Ce tableau de mise en correspondance est reproduit dans l'[Annexe 1](https://www.itu.int/md/D18-RPMARB-C-0004/) du Document [RPM-ARB21/4](https://www.itu.int/md/D18-RPMARB-C-0004/).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_